



Forum sur les entreprises et les droits humains : Que cache le méga show à l'ONU ?

Par [Mondialisation.ca à la Une](#)

Mondialisation.ca, 07 décembre 2012

[Bulletin n° 43 du CETIM](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),
[Nations Unies](#), [Transnationales](#)

On observe depuis trois décennies la montée en puissance des sociétés transnationales (STN). Quelques centaines de STN contrôlent l'essentiel de la production et de la commercialisation des biens et des services au niveau mondial. Cette position leur confère un pouvoir sans précédent dans l'histoire. De plus, la transformation des activités bancaires et la concentration du capital financier dans les mains de quelques entités transnationales menacent désormais non seulement l'économie réelle mais également la démocratie.

Partout et nulle part (juridiquement parlant), les STN ont recours à des montages complexes et bien souvent artificiels pour éluder leurs responsabilités dans des violations des droits humains, mais aussi pour échapper aux législations sur le travail, l'environnement et la fiscalité.

C'est dans ce contexte que se tiendra le 1er Forum sur les entreprises et les droits de l'homme au Palais de Nations à Genève (4 et 5 décembre 2012). Issu d'une résolution du Conseil des droits de l'homme, ce Forum réunira, aux côtés des Etats, ONG et institutions nationales des droits humains, les représentant-e-s des STN telles que ABB, Chevron, Shell, BP, Repsol, PepsiCo, UBS... comme si toutes ces entités étaient sur un pied d'égalité !

Le mandat de ce Forum se limite essentiellement au recensement « des bonnes pratiques » des STN et à la promotion des « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme », élaborés par John Ruggie en 2011, ancien Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et consultant entre autres de Barrick Gold Corporation. Il présidera d'ailleurs le Forum de l'ONU ! Le problème est que ce Forum n'a pas été habilité non plus à traiter des plaintes concernant les violations des droits humains commises par des STN.

Menant des recherches sur ce thème et les limites des codes de bonne conduite depuis des décennies, le CETIM estime que seule l'adoption par les Etats de normes contraignantes pour encadrer les activités des STN qui violent les droits humains pourra contrecarrer la puissance de ces dernières (voir ci-dessous). Il est à regretter que l'ONU semble avoir jeté l'éponge pour l'adoption de telles normes, le dossier étant bloqué mais il ne doit pas pour autant être abandonné. Il est temps de replacer la politique au-dessus de l'économie.

Pour toutes ces raisons, le CETIM ne participera pas et ne servira pas de caution à ce méga show.

Pour de plus amples informations à ce sujet, voir :

[Bulletin n° 43 du CETIM](#)(disponible en français, anglais et espagnol), août 2012,.

[Sociétés transnationales](#) : acteurs majeurs dans les violations des droits humains (disponible également en français, anglais et espagnol), décembre 2011

[CETIM](#). Genève, le 3 décembre 2012

CETIM Centre Europe-Tiers Monde 6, rue Amat. 1202 Genève. Suisse Tél. : +41 22 731 59 63 – Fax : +41 22 731 91 52 www.cetim.ch – contact@cetim.ch

La source originale de cet article est [Bulletin n° 43 du CETIM](#)

Copyright © [Mondialisation.ca à la Une](#), [Bulletin n° 43 du CETIM](#), 2012

Articles Par : [Mondialisation.ca](#)
[à la Une](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca